

Terres de Saône

Communauté de Communes

PORTRAITS

Arnaud Durget
Karl Von Felten
Association AÉCA
Commerce Fun Vélo

FOCUS

Les écoles d'Amance

NEWS

Les infos de Terres de Saône

AGENDA

Les manifestations
en Terres de Saône

INTRODUCTION

01

INTRODUCTION

Notre territoire bouge, se réinvente et avance. À travers ce nouveau rendez-vous régulier, nous avons à cœur de renforcer le lien qui nous unit. Conçue pour être un véritable trait d'union entre nos communes, cette lettre vous proposera chaque mois un panorama de la vie de notre communauté de communes :

- Les projets en cours : pour suivre pas à pas l'évolution de nos engagements.
- Les événements marquants : pour revivre en images et en textes les temps forts du territoire.
- L'actualité des communes : pour valoriser le travail des élus et la vitalité de nos villages.



Vue aérienne des méandres de la Saône

Nous vous souhaitons une excellente lecture, en espérant que ce condensé d'actualités saura illustrer toute la richesse et l'ambition de Terres de Saône.

**Antoni Magnin,
Président**

A stylized, handwritten signature in yellow ink that reads 'Magnin'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'M' and a long, sweeping underline.

PORTRAITS

02



**1^{er} Vice-président en charge de l'administration générale et des ressources humaines
Maire de Conflandey**

1. Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans la vie publique locale ? Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir élu ?

C'est dans ma personnalité. J'ai envie d'être utile. Je me suis présenté aux municipales la première fois en 83, j'avais 20 ans, avant d'être actif dans la vie associative et syndicale. Lorsque des dossiers aboutissent, pour des particuliers ou pour la commune, je me dis voilà, eh bien j'ai apporté ma modeste contribution à la réussite de ce projet et j'en suis satisfait.



2. Y a-t-il un ou plusieurs projets que vous souhaitez particulièrement faire avancer durant ce mandat ?

Le siège de Terres de Saône. Pour moi, c'est indispensable. Si nous voulons que Terres de Saône fonctionne de façon optimum, il faut un siège unique. Faire aussi connaître notre territoire vers l'extérieur, et en même temps développer l'accueil touristique. La mise en valeur de notre patrimoine est essentielle. Nous avons des richesses au niveau du territoire sur lesquelles il faut s'appuyer.

3. Que souhaiteriez-vous améliorer concrètement pour les habitants du territoire ?

France Services. C'est un vrai service de proximité pour le public. Les services de l'État ont tendance à reculer de plus en plus, et on se retrouve complètement isolé. Lorsqu'il faut faire des démarches sur Internet, certaines personnes sont perdues. Il faut sortir les gens de leur isolement et leur apporter des aides concrètes.

4. Selon vous, quelles sont les principales forces de Terres de Saône ?

Son personnel, ses agents. Il y a du potentiel qui n'est pas utilisé. Il faut réussir à optimiser le fonctionnement de notre collectivité.

La richesse du territoire c'est la diversité de nos 39 communes. Et pour les faire connaître nous allons déjà commencer par y délocaliser nos réunions de commissions. Il y a aussi notre rivière, La Saône, qui est un atout magnifique et qui draine beaucoup de touristes.

5. Un lieu que vous appréciez particulièrement sur le territoire de Terres de Saône (hors de votre commune) ?

J'aime bien notre patrimoine routier. Par exemple, la route qui va de Port-sur-Saône à Port d'Atelier en passant par Chaux, elle serpente et surplombe Conflandey depuis la tranchée de Chaux. J'aime sillonner les petites routes de notre région à moto.

6. En un seul mot, quelle valeur guide le plus votre engagement ?

Sincérité

Il faut être sincère dans ses engagements. J'ai accepté le poste de Vice-président pour pouvoir apporter ma contribution, pour faire changer les choses au niveau de Terres de Saône et offrir une meilleure visibilité de toutes nos petites communes.

Je suis droit dans mes bottes, et je le resterai.



2^e Vice-président en charge des finances, de la CLECT et des nouvelles technologies
Maire de Bougnon

1. Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans la vie publique locale ? Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir élu ?

J'ai grandi dans un petit village en Suisse où il était coutume que les habitants participent au conseil municipal. En 2014, mon fils ayant pris de l'autonomie, j'ai décidé de me présenter aux élections municipales et j'ai été élu adjoint.

La diversité des dossiers à traiter est à la fois motivante et intéressante, mais elle peut aussi parfois être écrasante. Je suis maintenant maire de ma commune et Vice-président de Terres de Saône.



2. Y a-t-il un ou plusieurs projets que vous souhaitez particulièrement faire avancer durant ce mandat ?

Le dialogue et la communication au sein de Terres de Saône.

Parlons-nous pour trouver des solutions et des compromis. En restant chacun dans son coin, il est facile de s'imaginer les pires motivations de la partie adverse.

Mais souvent, une fois autour de la même table, on arrive à négocier, à expliquer et à avancer ensemble. Nous n'avons pas le choix : nous sommes une communauté qui doit avancer ensemble.

3. Que souhaiteriez-vous améliorer concrètement pour les habitants du territoire ?

Beaucoup de nos démarches se font aujourd'hui via des plateformes informatiques, et bon nombre d'entre elles sont malheureusement mal conçues.

Nous allons créer une bibliothèque de liens et de tutoriels expliquant les principales démarches administratives. Je travaille dans l'informatique depuis 1991 et je mesure l'évolution des outils, mais aussi, au contact des utilisateurs, les peurs et les frustrations qu'ils peuvent engendrer.

Avec un ordinateur, il faut communiquer avec une interface qui ne connaît que le « vrai ou faux ». Souvent, il n'y a pas la case dont nous aurions besoin pour notre demande ou notre réponse. En revanche, il est souvent possible de revenir sur une version précédente et de la corriger sans beaucoup d'efforts.

Travaillons pour faire disparaître la peur de ces outils et incitons les concepteurs à les rendre plus simples, plus intuitifs et plus agréables à utiliser.

4. Selon vous, quelles sont les principales forces de Terres de Saône ?

Notre territoire ne possède pas de sites touristiques qui attirent les foules. Cela nous a aussi préservés de certains excès, comme le bétonnage du paysage par des résidences secondaires.

En revanche, nous avons tout pour développer un tourisme doux. C'est un axe sur lequel nous devons travailler afin de créer davantage de valeur sur notre territoire.

Pour l'économie, c'est un peu la même chose. Nous n'aurons probablement jamais une usine automobile, mais nous disposons d'un tissu économique qu'il faut développer, accompagner et soutenir.

5. Un lieu que vous appréciez particulièrement sur le territoire de Terres de Saône (hors de votre commune) ?

Dès mon déménagement, j'ai été fasciné par la beauté des paysages.

Sur le territoire de Terres de Saône, nous pouvons parcourir des kilomètres entre deux villages, rouler plusieurs minutes sans voir autre chose que la nature, les bois, les pâtures et les cours d'eau.

C'est un endroit idéal pour développer un tourisme doux. Certes, ces distances peuvent aussi être un handicap, mais elles nous invitent également à prendre le temps de nous émerveiller devant les magnifiques paysages qui nous entourent.

6. En un seul mot, quelle valeur guide le plus votre engagement ?

Communication (directe)

Il arrive que des échanges par SMS ou par e-mail prennent une mauvaise tournure. Le ton monte, les émotions sont mal interprétées et cela bloque parfois la prise de décision.

Un simple appel téléphonique ou une discussion de vive voix peut souvent débloquer une situation.

Les outils numériques sont très pratiques pour transmettre des informations ou fixer un rendez-vous, mais ils ne remplacent pas l'échange humain lorsqu'il s'agit de débattre ou de trouver un accord.

Alors, parlons-nous.

**Myriam Antoine, Présidente de l'AÉCA
(Atelier d'Éveil et de Créations Artistiques)**



1. Pouvez-vous nous présenter votre activité, votre structure et ce qui vous anime le plus au quotidien ?

L'association a pour objet l'éveil et la création artistique et musicale par l'animation et l'encadrement d'activités par des bénévoles et/ou des professionnels.

De proposer des activités à un public élargi, sur un pôle artistique et un pôle culturel par le biais du théâtre, de la lecture, de la chanson et de la musique.

Les activités développées sont la poterie céramique, la mosaïque, la calligraphie, le vitrail, la vannerie, la couture, la photo. Ces activités se déroulent dans des temps définis, hebdomadaires ou mensuels. 70 adhérents sont présents toutes activités confondues. En 2025, il y a eu une fréquentation de 1030 personnes.



2. De quelle réussite ou fierté aimeriez-vous parler ? Un projet abouti, une reconnaissance ou une innovation...

Depuis 2015, c'est d'avoir continué à développer cette association, qui est reconnue et identifiée sur le secteur pour mettre en place de nouveaux projets. Nous avons aussi la chance d'avoir des locaux adaptés dans un secteur géographique intéressant qui peut nous permettre de rayonner sur le territoire.

3. Comment contribuez-vous à votre échelle à la vie locale ? Emploi, animation, partenariat, etc.

En proposant des animations pour tout public, en lien avec la comcom Terres de Saône, la commune de Faverney, France Services ainsi qu'en participant à des événements sur tout le territoire.

Nous organisons également des manifestations dans les communes pour les Petites Fugues dans les bibliothèques du territoire ainsi que le Festival Les Souterraines dans les caves de particuliers ou communales.

4. Quels sont vos projets pour les mois ou années à venir ?

Le projet actuel est le Forum des associations pour le 5 septembre. Le but est de pérenniser ce Forum avec France Services sur la commune de Faverney.

Ce qui nous tient également à cœur, développer la section musique grâce à Eric Gadjia qui donne des cours et qui souhaiterait amener des participants à créer des interactions entre différents types d'instruments et de styles de musique. Et attirer de nouveaux groupes en salle de répétition.

5. Que souhaiteriez-vous voir évoluer sur notre territoire pour faciliter votre activité ou votre engagement ?

Pouvoir créer des liens avec d'autres associations et accueillir de nouveaux adhérents actifs.

6. Comment les habitants peuvent-ils vous soutenir ou faire appel à vous aujourd'hui ?

Venir découvrir l'association dans des temps forts que nous organisons, comme par exemple pendant le forum des associations à Faverney le 5 septembre, ou pendant le théâtre conté organisé le 3 octobre à la salle de l'Étoile ou au concert le 28 octobre.

Toute personne souhaitant mettre en place une nouvelle activité peut nous contacter afin d'évaluer la faisabilité du projet.



M. ODRION SAIDJ Jean-Pierre

Propriétaire de Fun Vélo à Port-sur-Saône depuis 6 ans.

1. Pouvez-vous nous présenter votre activité, votre structure et ce qui vous anime le plus au quotidien ?

La vente, l'entretien, la réparation, ainsi que la location, surtout le dépannage des itinérants. Nous faisons de très, très belles rencontres parce que nous sommes sur la Voie Bleue et c'est en pleine expansion, ça devient une autoroute à vélos.

2. De quelle réussite ou fierté aimeriez-vous parler ? Un projet abouti, une reconnaissance ou une innovation...

D'avoir réussi à monter le magasin, je pense que c'est déjà bien. Parce que personne n'y croyait ! Après, nous avons rencontré pas mal de problèmes. Nous sommes contents de nous en être sortis. Nous avons conjugué plusieurs activités ensemble pour pallier le manque de revenus au niveau du magasin. Nous avons compris que le monde du vélo ne va plus depuis 3 ans maintenant, tout le monde a son vélo, les prix se sont effondrés. Donc nous avons anticipé avec les hébergements. Maintenant nous misons plutôt sur le tourisme.



3. Comment contribuez-vous à votre échelle à la vie locale ? Emploi, animation, partenariat, etc.

Le partenariat, c'est très compliqué, nous n'avons pas toujours eu les retours attendus. Pourtant nous étions partants. Nous avons fait beaucoup de manifestations, nous avons déplacé le magasin, c'est-à-dire les vélos, les outils, mais on ne voyait personne. Maintenant nous ne faisons plus rien, ça ne prend pas, Nous avons perdu de l'argent aussi.

4. Quels sont vos projets pour les mois ou années à venir ?

Je ne peux pas les dévoiler, mais je pense que nous allons travailler différemment au niveau des horaires du magasin pour faire d'autres choses à côté. Nous gardons le magasin, et nous restons dans le coin. Nous avons une très belle région pour faire du vélo.

5. Que souhaiteriez-vous voir évoluer sur notre territoire pour faciliter votre activité ou votre engagement ?

Les infrastructures pour le vélo, le cyclotourisme. Il y a énormément de passage, il y a les hébergements, les gens trouvent que c'est beau, mais que ce n'est pas aménagé. Il y a encore du boulot, sur toute la Voie Bleue, pas que chez nous. Il faudrait des pistes cyclables dans Port-sur-Saône, dans les communes traversées, des garages, des parkings à vélo et des bornes de recharge car les gens ne savent pas où poser leur vélo, alors ils les amènent chez nous quand ils ont des rendez-vous à la banque par exemple ou alors ils viennent recharger leur batterie. Et souvent ils me demandent où dormir.

6. Comment les habitants peuvent-ils vous soutenir ou faire appel à vous aujourd'hui ?

En privilégiant le commerce de proximité, où l'on trouve le conseil et le service après-vente.

Focus

03



Construit en 1885 pour servir de salle d'asile et d'école

GRÂCE AU PROGRAMME DE RÉNOVATION, LE PROJET S'INSCRIT DANS UNE STRATÉGIE PLUS VASTE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL.

Le Projet :

Avec pour souci "équilibre et attractivité du territoire Terres de Saône", l'intercommunalité a validé en 2019 le projet de rénovation et de regroupement des écoles élémentaires, maternelles et le site périscolaire d'Amance au cœur du village : un site qui accueille 145 enfants, répartis en 7 classes, issus des villages de Baulay, Buffignécourt, Contréglise, Montureux-les-Baulay, Venisey et Amance.

Le projet de réhabilitation a été défini en deux phases qui a consisté dans un 1^{er} temps à rénover l'ancienne bibliothèque pour accueillir les classes maternelles jusqu'alors installées dans le bâtiment "Asile Beaux". Cet emménagement réalisé, les travaux se sont poursuivis dans le bâtiment Asile Beaux.

La réhabilitation de ce dernier, magnifique bâtiment en pierres de taille locales, initialement érigé pour servir de salle d'asile et d'école et dont l'architecture typique remonte aux institutions de la III^e République, permettra l'accueil prochain des élèves des classes élémentaires. Elle valorise le patrimoine déjà conséquent de la commune.

Et le projet joue des qualités du site, ouvert côté rue principale comme sur un environnement paysager à fort potentiel, en bordure de la Superbe ; il réunit désormais dans un même périmètre les classes maternelles, le centre périscolaire et la crèche "la Superbe".

L'accès aux classes des maternelles et élémentaires se fera par une entrée principale ; elles seront en lien avec leur préau, cour de récréation et salle de motricité.

RESTRUCTURATION

Un, deux, trois, soleil ! À l'heure où les enfants entrevoient la grande récré estivale, le chantier de restructuration des écoles d'Amance bat son plein au rythme des véhicules, engins et personnels qualifiés d'entreprises, des réunions hebdomadaires de suivi et de coordination de chantier.

Une dynamique est lancée et soutenue depuis 10 semaines. En effet, vingt-quatre mois déjà que les habitants d'Amance vivent impatiemment ce chantier qui vise à établir un dialogue harmonieux entre l'histoire et la contemporanéité, en intégrant des éléments modernes tout en respectant l'authenticité et l'intégrité des structures historiques : autrement dit, comment créer une école moderne en valorisant la beauté d'un patrimoine ancien ?

D'hier, d'aujourd'hui et de demain...



Vue depuis la rue du bâtiment Asile Beaux

FOCUS SUR LES ÉCOLES D'AMANCE

Phasage des travaux, ...livraison prévue fin d'année 2026 :

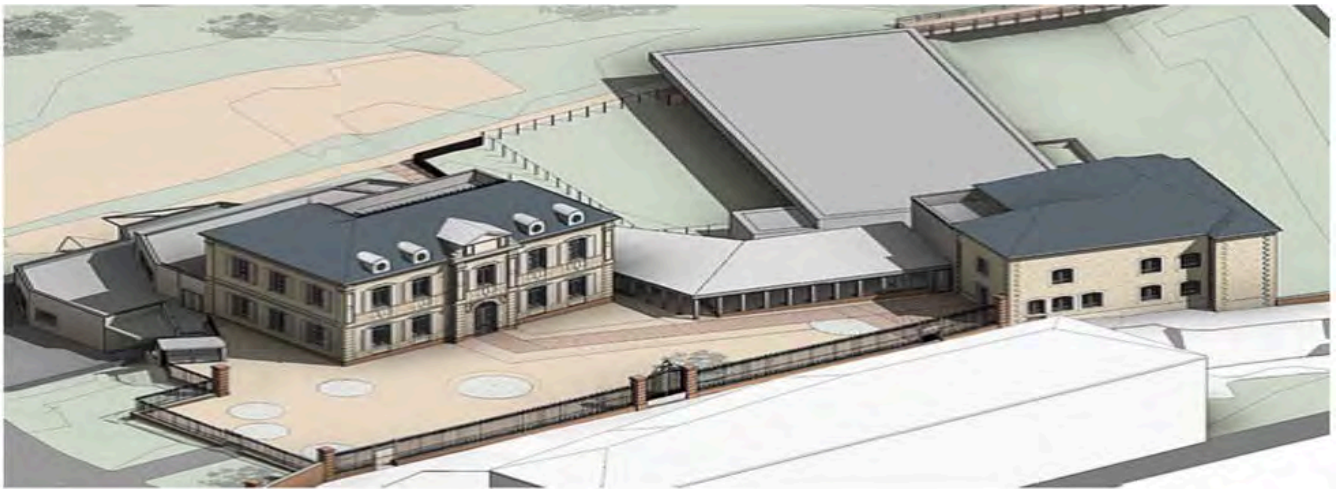
La première phase de travaux débute durant le premier semestre 2024, supervisée et coordonnée par le cabinet d'architectes Tardy. Ainsi, l'ancienne bibliothèque municipale est transformée en école maternelle moderne, dont la livraison intervient en octobre 2025. Notons qu'une extension neuve viendra juxter ce bâtiment durant l'été 2026 pour offrir une salle de motricité où les enfants pourront s'exercer.



1^{re} partie des travaux terminés avec les classes de maternelles

La phase 2 des travaux, dont la livraison est programmée en cette fin d'année 2026, prévoit :

- Les extérieurs : cour et abords : un aménagement paysager accompagne le projet, les espaces extérieurs arborés pourraient envisager l'installation de classes du dehors. La cour sera dotée d'aires de jeux adaptées aux enfants, en concertation avec le personnel enseignant.
- Le préau et la salle de motricité
- L'aménagement intérieur du bâtiment asile



Plan du projet du regroupement des écoles à Amance

Financement du projet :

Le coût total de l'opération est estimé à 2,446 millions d'euros, financés grâce aux subventions dont bénéficie l'intercommunalité : de l'État (Fds Vert et DETR à hauteur de 1,117 million d'euros), du Conseil Départemental de la Haute-Saône (330 000 €), de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Saône (36 000 €) ; 962 000 € restent à la charge de la Communauté de communes.

1-Opération de Restructuration des écoles d'AMANCE sur un site unique				
• Délibération du 13/01/2025 approuvant les modalités de financement				
• Total Ingénierie (Amo de faisabilité, Mo, Diagnostics, Assurances) :			324 415.00 €	
• Travaux : 15 lots :			2 121 754.16 €	
Coût Total			2 446 169.16 €	
Coûts de l'opération : 2 446 169.16 €		Montant subventionnable	Taux sollicités	Montants sollicités
Etat-Fonds Vert		1 096 007.50	35%	383 602.63
Detr		2 446 169.16	30%	733 850.75
Département				330 177.75
Restructuration, reconstruction et extension		1 167 351.00	25%	291 837.75
Préau		31 800.00	30%	9 540.00
Aménagements extérieurs		144 000.00	20%	28 800.00
Caf		181 820.91	20%	36 364.00
			Total des subventions :	1 483 955.12
			Reste à financer par CCTOS	962 174.04

FOCUS SUR LES ÉCOLES D'AMANCE

Les Acteurs du projet

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Terres de Saône

- Maîtrise d'œuvre et OPC : Cabinet TARDY (25)
- Économie : Acte Eco (25)
- Contrôle technique : Socotec (90)
- BET VRD : EVI (70)
- BET Électricité : Bellucci (25)
- BET fluides : Bellucci (25)
- BET Structure : CETEL (25)
- Entreprises :
 - Terrassement : Roger MARTIN (70)
 - Aménagement Paysager : ID VERDE (25)
 - Désamiantage : PBTP (25)
 - Déconstruction gros œuvre : Sonobat (70)
 - Charpente-ossature bardage : Bâtibois (70)
 - Étanchéité : SFCA (25)
 - Métallerie-Serrurerie : A2Métal (25)
 - Menuiseries extérieures Bois : OPM (70)
 - Doublage-Cloisement-peinture : Quinet (70)
 - Menuiseries Intérieures bois : Podevin (70)
 - Revêtements sols-Faïences : Filipuzzi (70)
 - Revêtements sols souples-chapes : BFC Revêtement (25)
 - Chauffage, ventilation, sanitaires : EGC (70)
 - Electricité : Sielec (70)
 - Couverture Zinc et Ardoises : Cornu (88)



Salle de classe de maternelle terminée



2^e phase de travaux en cours

Actualités du projet en lien avec les Enjeux climatiques

Les écoles, établissements périscolaires, crèches sont des équipements publics. Ils représentent un trait d'union entre générations et font vivre le territoire, animant la vie locale. Face au dérèglement climatique, la rénovation énergétique d'un bâtiment scolaire doit être un signal fort envoyé aux administrés, rénover un bâtiment scolaire va au-delà d'objectifs d'économies d'énergie. C'est aussi l'opportunité d'améliorer le confort des élèves et des personnels pédagogiques, de renaturer les cours d'écoles pour lutter contre les canicules. La hausse des températures dégrade de façon conséquente les conditions d'apprentissage des élèves. Le confort d'été doit être une priorité lors de la rénovation d'un établissement scolaire.

L'ensemble de ces considérations seront prises en compte dans le projet de restructuration des écoles d'Amance.

Aujourd'hui, ce projet est pris en main avec une volonté claire : avancer efficacement vers son aboutissement avec pour objectif : offrir aux enfants, aux équipes éducatives et aux familles un équipement fonctionnel, adapté, attendu depuis plusieurs années.

LES INFOS DE TDS

04

LUNDI 1^{ER} JUIN

Réunis à Saônexpo à Port-sur-Saône, les élus ont adopté à l'unanimité l'ensemble des délibérations inscrites à l'ordre du jour.

Ressources humaines.

Les élus ont validé plusieurs mesures liées aux évolutions de carrière des agents, avec notamment les avancements de grade 2026, ainsi que des ajustements du tableau des effectifs afin d'accompagner l'évolution des services communautaires.



Antoni Magnin au micro

Groupement de commandes

La communauté de communes poursuivra son rôle de coordonnateur d'un nouveau groupement de commandes pour l'acquisition de défibrillateurs, électrodes et consommables associés.

Petite enfance

Les comptes 2025 de l'ADMR 70 qui assure la gestion de nos crèches à Port-sur-Saône, Faverney et du RPE, ont été approuvés.



Bernard Martin lors de sa présentation complète sur le poste
Enfance, scolaire et périscolaire

Enfance, scolaire et périscolaire

Bernard Martin a présenté un état des lieux complet de la compétence scolaire et périscolaire sur le territoire, les évolutions démographiques constatées dans les écoles ainsi que les nombreux projets de travaux actuellement engagés. Cette présentation a également permis d'évoquer les contraintes techniques, financières et organisationnelles liées à ces opérations d'envergure, tout en dessinant les perspectives d'évolution pour les prochaines années.

Enfance, scolaire et périscolaire

- Restructuration des écoles d'Amance sur un site unique
- Groupe scolaire Pergaud à Port-sur-Saône
- Construction d'un centre périscolaire et amélioration énergétique de l'école à Fleurey-lès-Faverney

France Services et actions sociales

Élisabeth Devaux accompagnée de Fatima Ihihi, responsable France Services et Info jeunes, ont présenté l'activité des services à la population, ainsi que les évolutions engagées pour répondre aux besoins croissants des habitants. Les élus ont pu prendre connaissance des projets d'aménagement et d'agrandissement des structures existantes, destinés à améliorer encore l'accueil et l'accompagnement des usagers sur l'ensemble du territoire.

Finances

Les élus ont également adopté différentes décisions budgétaires en fin de séance.

LUNDI 1^{ER} JUIN

Ces derniers jours, les images du port de plaisance de Port-sur-Saône ont fait le tour des médias nationaux, notamment dans des reportages diffusés sur TF1 et France 3. Comme de nombreux cours d'eau en France, notre territoire est confronté à une prolifération précoce et importante d'algues, favorisée par les fortes chaleurs, l'ensoleillement et les conditions hydrologiques actuelles.



Port de Plaisance - Port-sur-Saône

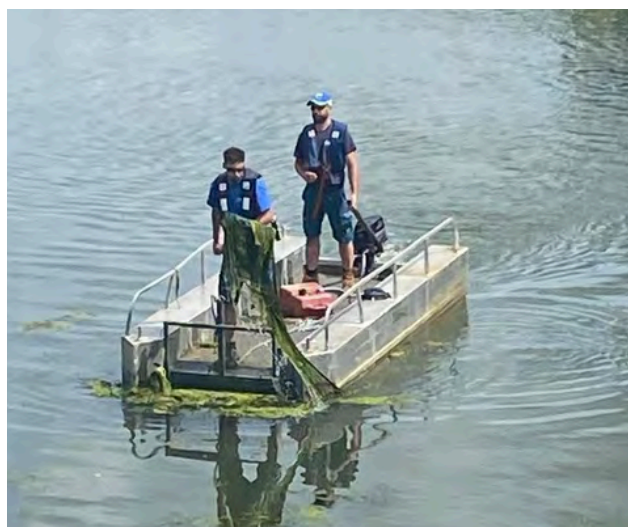
Face à cette situation, la Ville de Port-sur-Saône, Voies Navigables de France (VNF) et Terres de Saône se sont mobilisées pour mener une importante opération de retrait des algues au port de plaisance.

Cette intervention collective témoigne de la volonté de tous les partenaires de travailler ensemble afin de limiter les nuisances pour les plaisanciers, préserver l'attractivité touristique du site et garantir les meilleures conditions possibles pour la navigation.



Nettoyage du canal- accès au port de plaisance

Si ce phénomène naturel risque malheureusement de se poursuivre durant les périodes chaudes de l'été, cette action coordonnée permet d'apporter une réponse rapide et concrète sur le terrain.



Barge pour retirer les algues

Merci à l'ensemble des agents, techniciens et partenaires mobilisés pour leur réactivité et leur engagement au service de notre territoire.

JEUDI 4 JUIN



Sous la présidence de Franck Tisserand, les membres de la Commission Environnement de la Communauté de Communes Terres de Saône se sont réunis afin de faire le point sur plusieurs dossiers en cours.

Au programme des échanges :

- Point d'avancement sur le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique).
- Réflexion autour de la future communication environnementale afin de mieux valoriser les actions engagées sur le territoire et sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux.

- Présentation et suivi des fiches actions du PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), qui définissent les actions menées par la collectivité en faveur de la transition écologique.

- Présentation du dispositif Autocampagne, solution d'autopartage en milieu rural, liée au Plan de Mobilité Simplifié de la communauté de communes Terres de Saône. Ce sujet sera approfondi et traité plus précisément lors de la prochaine commission.



Une réunion constructive qui témoigne de l'engagement de Terres de Saône en faveur d'un territoire durable, attractif et tourné vers l'avenir.

SAMEDI 6 JUIN

Ce samedi, à Saônexpo, le Président de la Communauté de communes Terres de Saône, Antoni Magnin, et le Maire de Port-sur-Saône, Jean-Pascal Mariot, ont accueilli Laurent Seguin, Président du Département de la Haute-Saône, à l'occasion de la première édition du Forum de l'Alimentation.



Inauguration du 1^{er} Forum de l'alimentation à Saônexpo

Cette journée a permis de mettre en lumière les enjeux liés à l'alimentation locale, aux circuits courts, à la qualité des produits dans nos assiettes et à la valorisation du travail de nos agriculteurs.

Ces thématiques sont au cœur des réflexions menées par Terres de Saône. Mercredi dernier, la collectivité recevait Marc Allemand, porte-parole de la Confédération paysanne de Haute-Saône et de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi qu'Emmanuel Mazet, représentant de l'ADEAR, aux côtés de Marc Lemerancier, vice-président au développement économique, et de Christophe Formet, maire de Senoncourt.



Echantillon des produits locaux de notre région

À travers ces rencontres et ces événements, Terres de Saône réaffirme sa volonté d'accompagner les initiatives favorisant une alimentation de qualité, accessible au plus grand nombre et créatrice de valeur pour notre agriculture locale.

Les échanges ont notamment porté sur le développement des circuits courts, l'approvisionnement local de la restauration collective, la valorisation des productions du territoire et les solutions permettant de rapprocher producteurs et consommateurs.



Prise de parole d'Antoni Magnin

Une belle journée de découvertes, de créativité et de partage à Faverney !

SAMEDI 6 JUIN

Faverney a accueilli "Sons & Légendes de la Lanterne", un projet culturel original porté par Écho System, en partenariat avec la Communauté de communes Terres de Saône et la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre d'une convention tripartite favorisant l'accès à la culture et l'éducation artistique sur notre territoire.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu découvrir un parcours riche en animations mêlant créations sonores, expositions, projections, ateliers de poterie et de vannerie, découverte de la biodiversité, ainsi que les nombreuses réalisations imaginées par les élèves des écoles de Faverney, Fleurey-lès-Faverney et Amoncourt.



Atelier de créations artistiques



Concert de Radio Kaizman

Les jeunes participants ont également pris les commandes de la Radio Mystère, une émission enregistrée en direct qui a permis de mettre en lumière leur travail, leur créativité et leur implication dans ce projet collectif.

La journée s'est poursuivie en musique avec les restitutions des élèves, les ateliers de pratique musicale de l'AÉCA et le concert de Radio Kaizman, offrant un final festif et chaleureux à cette belle aventure culturelle.

Félicitations aux élèves, enseignants, artistes, associations, bénévoles et partenaires mobilisés tout au long de cette aventure.

Un grand merci à Écho System pour le portage du projet et à la DRAC Bourgogne-Franche-Comté pour son soutien, ainsi qu'à l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de cette belle journée.



Le Krakenosaurus créé par les enfants avec des matériaux recyclés



Fresque réalisée par les enfants

Rendez-vous en 2027 pour une deuxième édition qui embarquera cette fois les élèves des secteurs de Port-sur-Saône, Chargéy-lès-Port et Purgerot dans une nouvelle aventure artistique et culturelle !

LUNDI 8 JUIN

Réunie sous la présidence de Jérôme Lallemand, la commission tourisme a permis de faire un point d'étape sur les nombreuses actions menées pour renforcer l'attractivité de notre territoire.

Au programme : développement touristique, promotion du patrimoine, animations touristiques, accompagnement des hébergeurs, valorisation de la Saône, fréquentation des équipements touristiques et préparation des projets à venir.

Un temps important a été consacré au port de plaisance à Port-sur-Saône, avec une présentation de Voies Navigables de France (VNF) sur les perspectives d'évolution du site, les travaux à engager et les enjeux liés au tourisme fluvial, un axe majeur pour l'avenir touristique de Terres de Saône.



Une nouvelle équipe dynamique pour la commission Tourisme



Un programme chargé pour une première réunion



Les membres de la commission ont également pris connaissance des chiffres de fréquentation du camping La Maladière et de la piscine communautaire. Malgré une saison 2025 marquée par une météo peu favorable, ces équipements demeurent des atouts essentiels de l'offre touristique locale et continuent de bénéficier d'investissements réguliers pour améliorer l'accueil et le confort des visiteurs.

Cette première réunion a également permis de poser les bases de la future politique touristique communautaire qui sera travaillée et affinée lors des prochaines commissions. Cinq grandes orientations se dégagent déjà : faire de la Saône la colonne vertébrale du développement touristique, renforcer le rôle du camping La Maladière comme vitrine du territoire, développer les activités de randonnée et de cyclotourisme, valoriser davantage notre patrimoine et poursuivre les actions en faveur du tourisme de nature et de l'écotourisme.

Autant d'axes de travail qui guideront les réflexions des prochaines années afin de construire une stratégie touristique cohérente, ambitieuse et à l'image des richesses des Terres de Saône.

Merci à l'ensemble des élus ainsi qu'aux représentants de Voies Navigables de France (VNF) pour leur présence et la qualité des échanges autour des enjeux touristiques de notre territoire.

APPEL À PROJETS ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

MARDI 9 JUIN

Vous êtes une association, une coopérative ou une structure engagée dans des projets à vocation sociale, solidaire ou environnementale sur notre territoire ?

La Région Bourgogne-Franche-Comté lance son nouvel appel à projets ESS 2026 pour soutenir et valoriser les initiatives innovantes qui contribuent au développement local et au bien-être de tous.

5 prix sont à attribuer :

- 4 prix de 5 000 €

- 1 prix « Coup de pouce » de 3 000 €

Sont notamment concernés les projets liés :

- à la solidarité et à l'inclusion,
- à l'environnement, à la transition écologique,
- à l'alimentation durable,
- à la mobilité solidaire,
- au lien social et intergénérationnel.

Date limite de candidature :

14 septembre 2026

N'hésitez pas à partager cette information autour de vous afin de faire émerger de belles initiatives en Terres de Saône !



Concours de l'économie sociale et solidaire - Bourgogne Franche Comté

Le concours de l'économie sociale et solidaire est à destination des associations et des entreprises qui portent

Économie Sociale et Solidaire



COMMISSION ENFANCE : PREMIÈRE ÉTAPE DES VISITES

MERCREDI 10 JUIN

Ce matin, les membres de la commission Enfance ont participé à la première des quatre demi-journées de visites des écoles et accueils périscolaires du territoire. Conduite par Bernard Martin, vice-président en charge des affaires scolaires, et Myriam Lamboley, responsable du service Enfance, cette matinée a permis de découvrir plusieurs équipements du territoire :

- L'école et l'accueil périscolaire de Polaincourt et Clairefontaine,
- L'école et l'accueil périscolaire de Saint-Rémy-en-Comté,
- Les écoles d'Amance, avec une visite du chantier de restructuration actuellement en cours.

Ces visites permettent aux élus de mieux connaître les établissements scolaires et périscolaires de Terres de Saône, leur organisation ainsi que les investissements réalisés ou engagés au service des enfants du territoire.



Première visite de la Commission Enfance dans les nouvelles classes de maternelles terminées à Amance

JEUDI 11 JUIN



La commission Petite Enfance s'est réunie autour d'Élisabeth Devaux, Vice-présidente en charge de la Petite Enfance, et d'Antoni Magnin, Président de la Communauté de Communes Terres de Saône.

Les élus ont dressé un bilan complet des structures d'accueil du territoire et échangé sur les perspectives de développement de ce service essentiel pour les familles.

Aujourd'hui, ce sont près de 60 places d'accueil qui sont proposées sur notre territoire :

- 12 places à la micro-crèche Le Manège Enfantin à Faverney gérée par l'ADMR
- 28 places à la crèche La Grenouillère à Port-sur-Saône gérée par l'ADMR
- 20 places à la crèche La Superbe à Amance, gérée directement par la communauté de communes.

Ces structures accueillent les enfants de 2 mois et demi à 3 ans (et jusqu'à 5 ans pour les enfants en situation de handicap), du lundi au vendredi, dans un environnement adapté à leur épanouissement et à l'accompagnement des familles.

La commission a également permis d'échanger sur les différents modes de gestion des établissements, avec les crèches de Port-sur-Saône et Faverney gérées dans le cadre d'une délégation de service public par l'ADMR.

Enfin, les élus ont découvert l'avancement du projet de nouvelle micro-crèche à Auxon. Ce futur équipement viendra renforcer l'offre d'accueil sur le territoire et témoigne de la volonté de la communauté de communes de poursuivre ses investissements en faveur des familles et de l'attractivité de Terres de Saône.



Un projet d'avenir pour répondre aux besoins des habitants et accompagner le dynamisme de notre territoire.

SAMEDI 13 JUIN



Merci à toutes celles et ceux qui étaient présents pour découvrir ce nouveau chemin de mémoire et de patrimoine.

Un grand bravo aux costumés, qui ont su faire revivre avec talent ces fragments du passé.



Les plans-guides sont disponibles à la mairie de Purgerot et à l'Office de Tourisme Terres de Saône.



Retour en images sur l'inauguration du 5^e parcours historique en Terres de Saône à Purgerot.

Il vient compléter ceux déjà réalisés à Breurey-lès-Faverney, Fleurey-lès-Faverney, Chargéy-lès-Port et Baulay.



SAMEDI 13 JUIN



Atelier pâtisserie organisé par Fatima IHIH France services

Coordonnée par Fatima, cette manifestation avait pour ambition de rassembler enfants, parents, grands-parents et habitants du territoire autour d'activités favorisant les échanges, la transmission et le vivre-ensemble.

Tout au long de la journée, les participants ont pu découvrir et participer à de nombreuses animations : ateliers de pâtisserie, séances de relaxation et découverte de l'hypnose, balades à poneys, jeux, concours et diverses activités permettant à chacun de partager un moment agréable en famille ou entre amis.



Barbecue et repas pour les inscrits

France Services Terres de Saône organisait une nouvelle édition de Générations en Fête, une journée placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la rencontre entre les générations à Faverney.



Séance d'Hypnose avec Martial Schoepperlé

Au-delà des animations proposées, cette journée avait pour objectif de rappeler combien les moments de rencontre entre générations sont essentiels pour renforcer les liens, lutter contre l'isolement et faire vivre la solidarité sur notre territoire.

Un grand merci à l'ensemble des partenaires qui ont soutenu cette manifestation ainsi qu'aux animateurs des différents stands pour leur disponibilité et la qualité des animations proposées tout au long de la journée.



Séance de Tir à l'arc avec les Archers du Bois Châtelard

RESTRUCTURATION DES ÉCOLES D'AMANCE : LE CHANTIER AVANCE

MARDI 16 JUIN



Visite hebdomadaire de la commission Enfance sur le chantier

Mardi matin, un nouveau point d'étape a été réalisé dans le cadre du chantier de restructuration des écoles d'Amance.

Comme chaque semaine, les services de Terres de Saône, le cabinet d'architectes, les entreprises intervenant sur le chantier ainsi que les élus suivent attentivement l'avancement des travaux afin de coordonner les différentes interventions et préparer les prochaines phases du projet.

Cette réunion a permis de confirmer les étapes à venir et de poursuivre le travail engagé par l'ensemble des acteurs mobilisés sur cette opération importante pour notre territoire.

Merci à toutes les entreprises, aux équipes techniques et aux partenaires du projet pour leur implication au service de la réussite de ce futur équipement scolaire.



La visite du chantier se poursuit dans les salles de classe en réfection.



Travaux de terrassement.

MERCREDI 17 JUIN

Antoni Magnin, président de Terres de Saône, et les élus du secteur du canton de Vesoul-2 ont participé à une réunion consacrée aux aides du Département de la Haute-Saône pour les travaux de voirie, à l'invitation des conseillers départementaux Carole Michel et Benoît Thomassin.



Réunion consacrée aux aides départementales à la voirie



Cette rencontre concernait notamment les communes de Vilory, La Villeneuve-Bellenoye-et-la-Maize, Varogne et Vellefrie, membres de Terres de Saône situées dans le canton de Vesoul-2. Elle a permis de présenter les aides financières et les subventions mobilisables par les communes pour leurs projets de voirie.

Les participants ont également bénéficié d'une présentation du réseau Initiative Haute-Saône, qui accompagne les porteurs de projets dans la création, la reprise et le développement d'entreprises.

La matinée s'est achevée par la visite de la menuiserie Virot, permettant de découvrir le savoir-faire et l'activité de cette entreprise du territoire.



JEUDI 18 JUIN



Antoni Magnin, Président de Terres de Saône, Élisabeth Devaux, vice-présidente en charge de la petite enfance, ainsi que Nicolas Poulain, chargé de mission périscolaires, crèches et CTG, ont reçu les représentants de l'ADMR, les directrices des structures et les représentants des parents, à l'occasion de la réunion annuelle consacrée aux services petite enfance gérés dans le cadre de la délégation de service public.

Cette réunion concernait le Relais Petite Enfance (RPE), la crèche multi-accueil à Port-sur-Saône et la micro-crèche à Faverney. Elle a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, d'évoquer le fonctionnement des différents services ainsi que les perspectives à venir.

La soirée a également été l'occasion de tenir les conseils de crèche, un temps d'échange privilégié réunissant familles, équipes et élus afin de partager retours d'expérience, attentes et propositions pour continuer à améliorer la qualité de l'accueil proposé aux enfants du territoire.



Ces échanges constructifs illustrent l'importance du dialogue entre l'ensemble des acteurs de la petite enfance et la volonté partagée d'offrir aux familles de Terres de Saône des services de qualité, adaptés à leurs besoins.

VENDREDI 19 JUIN

Plusieurs élus de Terres de Saône ont participé à une visite des sites de Conflandey Industries de Port-d'Atelier et de Conflandey.

Cette rencontre s'inscrivait dans la volonté de la Communauté de communes de mieux faire connaître les entreprises qui font la richesse du territoire. En tant qu'ambassadeurs de leur bassin de vie, les élus ont ainsi pu découvrir les activités, les savoir-faire et les enjeux d'un acteur économique majeur de Terres de Saône.



Fours aux Tréfileries de Conflandey



Visite de l'usine de Conflandey

La visite s'est achevée par la découverte de l'exposition historique consacrée à l'histoire industrielle du site de Conflandey.

Réalisée il y a plusieurs années puis dégradée par le temps, cette exposition a fait l'objet d'un renouvellement complet des panneaux grâce à un partenariat entre Conflandey Industries et la Communauté de communes Terres de Saône, qui en ont assuré le financement à parts égales.

Cette initiative permet de préserver et de transmettre la mémoire industrielle locale tout en mettant en valeur un patrimoine qui a profondément marqué l'histoire du territoire.



Exposition sur l'histoire des Tréfileries de Conflandey

Les élus remercient Conflandey Industries et son directeur pour leur accueil et la qualité des échanges tout au long de cette visite. Ils saluent également le travail de Claude Colombier, chargé du patrimoine à Terres de Saône, qui a organisé cette rencontre et coordonné le renouvellement de cette exposition.



Une belle illustration de l'engagement de Terres de Saône en faveur de la valorisation de son patrimoine, de son histoire et de ses entreprises.

MARDI 23 JUIN

Dans le cadre du projet de reconstruction du périscolaire Pergaud et de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires à Port-sur-Saône, les travaux vont prochainement débuter pour une durée estimée à 18 mois.

Parce que l'intérêt, le bien-être et la sécurité des enfants restent notre priorité absolue, la communauté de communes Terres de Saône a engagé un travail de concertation avec l'Éducation Nationale, la direction du groupe scolaire Pergaud, les représentants des parents d'élèves et les élus concernés. Cette démarche a permis d'aboutir à un protocole d'accord partagé garantissant la continuité du service dans les meilleures conditions possibles.

- Des espaces adaptés seront aménagés pour l'accueil périscolaire.
- Un bâtiment modulaire climatisé accueillera la restauration scolaire.
- Une organisation spécifique sera mise en place pour les temps d'accueil du matin, du midi et du soir.
- Les déplacements des enfants seront encadrés selon un protocole de sécurité renforcé.
- Une information détaillée sera prochainement adressée à l'ensemble des familles.

Ce projet d'envergure, estimé à 3,9 M€ HT, constitue un investissement majeur pour l'avenir de nos enfants, de nos familles et de l'attractivité de notre territoire.

La Communauté de Communes Terres de Saône remercie l'ensemble des partenaires, les représentants des parents d'élèves, la direction de l'école ainsi que l'Éducation Nationale pour la qualité des échanges ayant permis de construire ensemble cette organisation transitoire.



Nous continuerons à vous tenir régulièrement informés de l'avancement du chantier et des différentes étapes du projet.

MERCREDI 24 JUIN

Ce matin, les élus de la commission Petite Enfance de Terres de Saône ont poursuivi leur découverte des structures du territoire aux côtés d'Élisabeth Devaux, vice-présidente en charge de la Petite Enfance, et de Myriam Lamboley, responsable du pôle Enfance.

Cette visite a conduit les élus au multi-accueil à Port-sur-Saône, à la micro-crèche à Faverney ainsi qu'à la crèche d'Amance.

Ces rencontres ont permis d'échanger avec les équipes qui accompagnent chaque jour les tout-petits et leurs familles, de mieux connaître le fonctionnement de ces structures et de mesurer les investissements réalisés ces dernières années pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des professionnels.

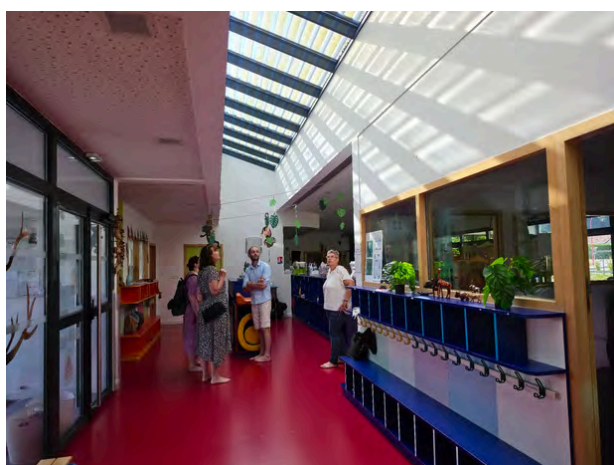
Cette matinée a également été l'occasion d'identifier les améliorations qui pourraient être envisagées à l'avenir afin de poursuivre la modernisation et l'adaptation de nos équipements aux besoins des familles du territoire.



Visite de la Commission Petite Enfance à la micro-crèche à Faverney.

Les échanges ont naturellement porté sur la vague de chaleur qui touche actuellement notre pays et ses conséquences sur nos bâtiments. Un recensement des besoins à court terme est en cours afin d'identifier les solutions permettant de limiter les pics de chaleur dans nos structures.

Parallèlement, Terres de Saône engagera une réflexion sur des aménagements plus durables et pérennes, afin de mieux faire face à des épisodes caniculaires qui tendent à se multiplier.



Visite de la Commission Petite Enfance au multi-accueil à Port-sur-Saône



Visite de la Commission Enfance sur le site de la crèche à Amance

Merci aux équipes pour leur accueil, leur disponibilité et leur engagement quotidien au service des enfants et des familles.

MERCREDI 24 JUIN

La commission Finances de la Communauté de communes Terres de Saône, présidée par Karl Von Felten, Vice-président en charge des finances, s'est réunie afin d'examiner plusieurs dossiers structurants pour l'avenir, les principes et les conséquences pour les collectivités.

Les membres de la commission ont ensuite pris connaissance des CFU définitifs, avant qu'un point complet ne soit présenté sur la situation de l'endettement de Terres de Saône. Les échanges ont également porté sur la nécessité d'élaborer un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour le mandat.

Cet outil permettra de définir une stratégie d'investissements cohérente, de prioriser les projets et d'évaluer les capacités financières de la collectivité dans les années à venir.

Enfin, une réflexion a été engagée sur l'évolution des fonds de concours accordés par Terres de Saône aux communes membres. Ce sujet sera approfondi par la commission avant d'être partagé et débattu avec l'ensemble des maires lors d'une prochaine conférence des maires.

Ce fut une réunion de travail importante pour préparer l'avenir de notre territoire et construire une programmation financière ambitieuse, responsable et durable.



COMMISSION FINANCES de Terres de Saône



Mercredi 24 juin au soir



Réunion présidée par
Karl Van Felten,
vice-président en charge des finances

EN DÉBUT DE RÉUNION



Intervention de :

- **M. Koziura,**
conseiller aux décideurs
locaux (CDL)
- **M. Belin,**
adjoint au directeur du pôle
de gestion publique de la DGFIP



Ils sont venus présenter aux élus la réforme à venir concernant les valeurs servant au calcul des taxes foncières, afin d'en expliquer les principes et les conséquences pour les collectivités.

AU PROGRAMME DE CETTE RÉUNION



CFU DÉFINITIF

Les membres de la commission ont ensuite pris connaissance des CFU définitif.



ENDETTEMENT

Un point complet a été présenté sur la situation de l'endettement de Terres de Saône.



FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES

Enfin, une réflexion a été engagée sur l'évolution des fonds de concours accordés par Terres de Saône aux communes membres. Ce sujet sera approfondi par la commission avant d'être partagé et débattu avec l'ensemble des maires lors d'une prochaine conférence des maires.



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

Les échanges ont également porté sur la nécessité d'élaborer un PPI pour le mandat. Cet outil permettra de définir une stratégie d'investissement cohérente, de prioriser les projets et d'évaluer les capacités financières de la collectivité dans les années à venir.



Une réunion de travail importante pour préparer l'avenir de notre territoire et construire une programmation financière ambitieuse, responsable et durable.



JEUDI 25 JUIN

Jeudi 25 juin, la commission Développement Économique de Terres de Saône, présidée par Marc Lemercier, Vice-président s'est réunie afin de poursuivre le travail engagé en faveur de l'attractivité et du dynamisme de notre territoire.

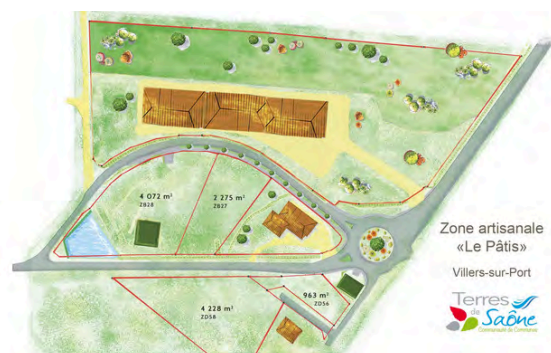
Les élus ont notamment fait un point complet sur les différentes zones d'activités de la communauté de communes :

- Faverney
- Villers-sur-Port
- Auxon
- Port-sur-Saône



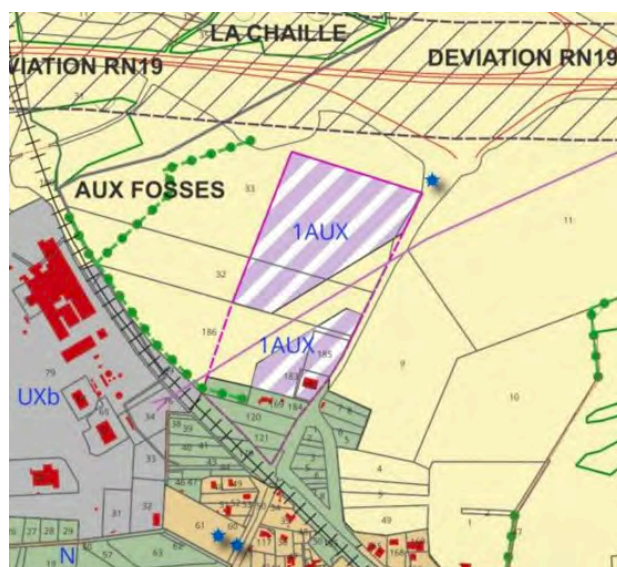
Terres de Saône accompagne également les porteurs de projets grâce à son aide à l'immobilier d'entreprise, pouvant atteindre jusqu'à 60 000 € :

- 30 000 € du Département de la Haute-Saône ;
 - 30 000 € de Terres de Saône ;
- pour les entreprises réalisant un projet d'au moins 250 m².



Des parcelles restent disponibles sur l'ensemble de ces zones pour accueillir de nouvelles entreprises.

Dans les prochains mois, une politique volontariste et un plan de communication seront déployés afin de faire connaître ces opportunités et de faciliter l'implantation de nouvelles activités sur notre territoire.



Afin de renforcer notre action, trois pôles de travail ont été créés :

- Pôle PME-PMI, animé par Yannick Franchequin ;
- Pôle Commerçants et Artisans, animé par Christophe Formet ;
- Pôle Zones d'activités et Producteurs locaux, animé par Marc Lemercier.

Le développement économique est une compétence parfois discrète, mais elle est pourtant essentielle : créer de l'emploi, accueillir de nouvelles entreprises, soutenir nos commerces et renforcer l'attractivité de notre territoire.

Vous avez un projet de création, de développement ou de relocalisation de votre entreprise ? Vous recherchez un terrain ou un accompagnement pour vous implanter ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté de communes Terres de Saône. Nos équipes et nos élus sont à votre écoute pour étudier votre projet et vous accompagner dans sa réalisation.

Entreprendre en Terres de Saône, c'est faire le choix d'un territoire dynamique, accessible et résolument tourné vers l'avenir.

3^E SALON DES MAIRES DE HAUTE-SAÔNE : UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR LES ÉLUS LOCAUX

VENDREDI 26 JUIN



Stand Terres de Saône au salon des Maires

Les élus de la Communauté de communes Terres de Saône ont participé au 3^e Salon des Maires de Haute-Saône, un événement devenu un temps fort de la vie des collectivités locales.



Antoni Magnin, Président de Terres de Saône et Maire de Changey-lès-Port en compagnie de Marianne Sebillé et de Christian Pinot, Maire de Saint-Rémy-en-Comté

Cette journée a permis aux élus de rencontrer de nombreux partenaires institutionnels et financiers, d'échanger avec les entreprises qui accompagnent les collectivités dans leurs projets, mais aussi de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques avec les élus de l'ensemble du département.



Ces rencontres sont essentielles pour nourrir les réflexions, découvrir de nouvelles solutions et renforcer les coopérations au service de nos communes et de notre territoire.

LUNDI 29 JUIN

Les élus de Terres de Saône du secteur de Vilory ont assisté à une démonstration organisée par Enedis, à l'occasion d'un chantier innovant de protection de l'avifaune et de modernisation du réseau électrique.

Cette opération, une première en Franche-Comté, consiste à installer des balises visuelles appelées «Firefly» sur les lignes électriques afin de les rendre plus visibles pour les oiseaux et ainsi réduire les risques de collision. Ces équipements sont déployés en concertation avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), qui identifie les principaux couloirs de migration.

Au total, 166 balises ont été installées sur près de 2 kilomètres de ligne, grâce à l'utilisation d'un drone spécialisé intervenant directement sur des lignes sous tension. Une prouesse technologique qui permet d'améliorer la sécurité des interventions tout en évitant les coupures de courant.



Cette action s'inscrit dans un programme plus large de rénovation de 6,5 kilomètres de réseau électrique, concernant quatre communes du territoire (Vilory, Varogne, Vellefrie, La Villeneuve-Bellenoye-et-la-Maize) et représentant un investissement de 128 000 €, dont 15 000 € consacrés à la protection de l'avifaune.



À travers ce type d'initiative, Enedis démontre qu'il est possible de concilier modernisation des infrastructures, innovation technologique et préservation de la biodiversité.

LUNDI 29 JUIN

Les élus de la Communauté de communes Terres de Saône se sont réunis pour un conseil communautaire riche en débats.

Le sujet ayant suscité le plus d'échanges a été celui de la délégation de service public de la crèche à Amance. Les élus ont pu poser de nombreuses questions, exprimer leurs points de vue et débattre de manière constructive sur l'avenir de ce service essentiel pour les familles du territoire. Cette séance a une nouvelle fois démontré le dynamisme de notre assemblée communautaire, où chacun prend pleinement part aux discussions et contribue aux décisions collectives.



Autre temps fort de la soirée : la présentation de l'avenir du port de plaisance à Port-sur-Saône. Le contrat actuel avec Voies Navigables de France arrivant à échéance le 31 décembre 2026, un important travail s'engage désormais pour élaborer une nouvelle convention d'occupation temporaire avec VNF et préparer une nouvelle délégation de service public afin de permettre l'arrivée d'un nouveau gestionnaire au 1er janvier 2027. Les élus abordent cette échéance avec confiance et détermination, conscients de l'importance de cet équipement pour l'attractivité de notre territoire.

D'autres sujets abordés lors de cette réunion :

- Installation de nouveaux élus communautaires pour les communes de Baulay et d'Amoncourt ;
- Installation des membres de la CLECT et des délégués au SICTOM pour représenter la commune de Baulay ;
- Renouvellement de l'agrément "service civique" et organisation des élections du Comité Social Territorial de décembre 2026 ;
- Approbation des Comptes Financiers Uniques (CFU) définitifs 2025 et affectations des résultats ;
- Gratuité de la piscine pour les centres périscolaires du territoire, les campeurs et plaisanciers ;
- Mise à jour du POSS et du règlement de la piscine ;
- Renouvellement de la convention d'eau avec la Ville de Port-sur-Saône pour la piscine ;
- Mise en place de la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme.

Merci à l'ensemble des conseillers communautaires pour leur présence, leur implication et la qualité des échanges, au service de l'intérêt général et du développement de Terres de Saône.

AGENDA

06

LES TERRASSES DE L'ÉTÉ

TOUT L'ÉTÉ À PORT-SUR-SAÔNE :

ÎLE DE LA MALADIÈRE

MANÈGE



- DU LUNDI AU JEUDI : 16H - 20H
- VENDREDI : 16H - 21H
- WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS : 15H - 21H

TERRASSE ET ANIMATIONS



- MERCREDI ET JEUDI : 16H30 - 22H
- VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE : 16H30 - 23H



- JEUDI : SOIRÉE LOTO
- VENDREDI : SOIRÉE CONCERT



BAULAY

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 19 JUILLET - 8h-18h

Dans la cour de l'ancienne école de Baulay
Restauration et buvette sur place.

Exposants : 1,50 € le ML.

Renseignements au : 06 16 18 93 80 / 06 89 42 47 09 / 06 37 29 89 24

Organisé par le club Les Retrouvailles - Générations mouvement

ORGANISATION : ANIM'SAONE

PORT-SUR-SAONE

LOTOS D'ÉTÉ

LUNDIS 20 & 27 JUILLET

Ouverture
des portes
à 19h30

Début des
jeux à 20h30

NOMBREUX LOTS

PETITE RESTAURATION

BUVETTE

- 5€ LE CARTON
- 15€ LES 4 CARTONS



SAÔNE X PO
aux premières loges

PORT-SUR-SAÔNE

MERCREDI 22 JUILLET

Les Marchés
NOCTURNES
de producteurs et d'artisans locaux

CAMPING LA MALADIÈRE
PORT-SUR-SAÔNE

Tous les **MERCREDIS** de l'ÉTÉ
du **24/06** au **19/08**



PURGEROT

BROCANTE / VIDE-GRENIER

DIMANCHE 26 JUILLET - 8h-18h

Ouverture aux exposants dès 6h. Brocante vide-grenier, vide-dressing et produits du terroir. Venez nombreux pour passer une agréable journée tous ensemble tout en chinant en toute convivialité.

Inscription obligatoire Tél : 06 08 15 07 40 - Email : d.heck@orange.fr

CUISINE RÉUNIONNAISE

DIMANCHE 26 JUILLET - à 13h

974 Léla vous donne rendez-vous un dimanche sur deux devant l'église de Purgerot pour vous faire découvrir la cuisine réunionnaise.

ORGANISATION : ANIM'SAONE

PORT-SUR-SAONE

LOTOS D'ÉTÉ

LUNDIS 20 & 27 JUILLET

Ouverture des portes à 19h30

Début des jeux à 20h30

NOMBREUX LOTS

PETITE RESTAURATION

BUVETTE

- 5€ LE CARTON
- 15€ LES 4 CARTONS

ANIM'SAONE PORT-SUR-SAONE SAÔNE XPO aux premières loges

PORT-SUR-SAÔNE

MERCREDI 29 JUILLET

Les Marchés
NOCTURNES
de producteurs et d'artisans locaux

CAMPING LA MALADIÈRE
PORT-SUR-SAÔNE

Tous les **MERCREDIS** de l'ÉTÉ
du **24/06** au **19/08**

SAINT-REMY EN COMTE

SORTIE NATURE DES FLEURS ET DES ABEILLES SOLITAIRES

MARDI 21 JUILLET - 10h00

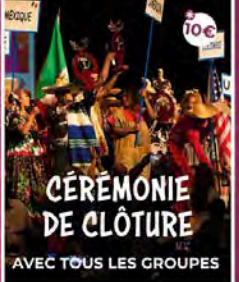
Venez profiter d'une sortie Nature sur le thème "Des fleurs et des abeilles solitaires"

Une sortie idéale pour les curieux de nature, petits et grands, dans une ambiance conviviale et apaisante.

⚠ Réservation obligatoire (places limitées)

☎ Office de Tourisme Terres de Saône : 03 84 78 10 66

FESTIVAL SPECTACLES DU MONDE - 36^E ÉDITION : PROGRAMME DU 4 AOÛT AU 9 AOÛT 2026 À PORT-SUR-SAÔNE

SAMEDI 1 AOÛT	MERCREDI 5 AOÛT	JEUDI 6 AOÛT	VENDREDI 7 AOÛT	SAMEDI 8 AOÛT	DIMANCHE 9 AOÛT
Gratuit 19H30 CÉRÉMONIE DE PRÉ-OUVERTURE À FAVERNEY Feu d'artifice Nuit en fête par DJ Karl.	11H30 Saônexpo REPAS DANSANT + SPECTACLE PANORAMA AVEC TOUS LES GROUPES 35€	Gratuit Animations Place du Gymnase 15H MEXIQUE Conférence 16H CAMEROUN Atelier percussions 17H CORÉE DU SUD Atelier danses	Gratuit Animations Place du Gymnase 15H CUBA Atelier dessin 16H CORÉE DU SUD Conférence 17H SERBIE Atelier danses	Gratuit FESTIVAL DES BAMBINS BATUC'ADOS Saônexpo 14H 	Gratuit 8H-18H VILLE EN FÊTE Vide-greniers Quai du canal 10H30 Messe Universelle Église St-Étienne 12H30 Repas animé Place du Gymnase 14H Grand défilé Départ de la Gendarmerie 15H Parade nautique Sur le canal 15H-20H Musiques et danses du monde
MARDI 4 AOÛT GROUPES INVITÉS BATUC'ADOS CAMEROUN CORÉE DU SUD CUBA MEXIQUE PARAGUAY SERBIE TIMOR ORIENTAL	Gratuit Place du Gymnase HAPPY HOUR 18H MEXIQUE GUINGUETTE DU MONDE 19H CAMEROUN 20H CORÉE DU SUD SOIRÉE CABARET 21H-23H IMBIRIKA/GABRIELE	Gratuit Place du Gymnase HAPPY HOUR 18H PARAGUAY GUINGUETTE DU MONDE 19H SERBIE 20H CAMEROUN SOIRÉE CABARET 21H-23H IMBIRIKA/GABRIELE	Gratuit Place du Gymnase HAPPY HOUR 18H CUBA GUINGUETTE DU MONDE 19H PARAGUAY 20H TIMOR ORIENTAL SOIRÉE CABARET 21H-23H IMBIRIKA/GABRIELE	Gratuit Gymnase 17H TIMOR ORIENTAL Atelier dessin	FINAL TOUR DU MONDE Saônexpo 20H30 
19H Grand défilé Départ de la Gendarmerie 2€ 20H Place du Gymnase CÉRÉMONIE D'OUVERTURE AVEC TOUS LES GROUPES 23H Grand Feu d'Artifice NUIT EN FÊTE 23H-01H DJ Karl.	SOIRÉE DE GALA Saônexpo 20H30  2€ TIMOR ORIENTAL BATUC'ADOS PARAGUAY NUIT EN FÊTE 23H-01H DJ Karl.	SOIRÉE DE GALA Saônexpo 20H30  5€ CORÉE DU SUD CUBA NUIT EN FÊTE 23H-01H DJ Karl.	SOIRÉE DE GALA Saônexpo 20H30  5€ CAMEROUN SERBIE MEXIQUE NUIT EN FÊTE 23H-01H DJ Karl.	SOIRÉE LATINE À partir de 18H30 Place du Gymnase  2€ BATUC'ADOS CUBA MEXIQUE PARAGUAY GRAND SHOW ASTROVOYAGER NUIT EN FÊTE 23H-01H DJ Karl.	NUIT EN FÊTE 23H-01H DJ Karl.



☎ 03 84 78 10 66

🌐 www.festivalportsursaone.com

*Gratuit pour les moins de 12 ans - Salle Saônexpo climatisée - Programmation sous réserve de modifications
 TOUTE LA SEMAINE sur le VILLAGE DU FESTIVAL, Place du gymnase : Stand Info Jeunes, commerçants, artisans, boutique du festival, buvette et restauration

PORT-SUR-SAÔNE

MERCREDI 5 AOÛT

Les Marchés
NOCTURNES
 de producteurs et d'artisans locaux

CAMPING LA MALADIÈRE
PORT-SUR-SAÔNE

Tous les **MERCREDIS** de l'ÉTÉ
 du **24/06** au **19/08**

BUFFIGNECOURT

LES JEUDIS DU PATRIMOINE

JEUDI 6 AOÛT - à 17h30

Terminez en beauté avec la visite du village et de l'église de la Nativité-de-Notre-Dame.

Rendez-vous à 17h30 devant la Mairie.

Réservation conseillée auprès de l'Office de Tourisme Terres de Saône
 03.84.78.10.66.

Visite gratuite.

CONFLANDEY

RÊVERIE D'UN SOIR D'ÉTÉ

VENDREDI 7 AOÛT - 20h

Spectacle par le "Théâtre Envie", accès libre.

Restauration buvette. Feu d'artifice en fin de soirée.

Du 1^{er} au 6 août : Ateliers artistiques ouverts à tous : théâtre, danse, chants

VILORY

COURSE DE CAISSES À SAVON

DIMANCHE 9 AOÛT - de 9h à 18h

Organisée par l'association Les Amis de l'École du RPI avec la FECOCAS.

Course de caisses à savon comptant pour le championnat de Franche-Comté 2026.

Buvette et restauration sur place. Entrée gratuite.

BREUREY-LÈS-FAVERNEY

SORTIE NATURE LA VIE DES ÉTANGS

MARDI 11 AOÛT - 9h30

Plongez au cœur des étangs et découvrez toute la richesse de ces milieux fascinants. Partez à la rencontre d'une faune et d'une flore discrètes et étonnantes : amphibiens, insectes, oiseaux... un véritable petit monde à observer de près ! Une sortie idéale pour les curieux de nature, petits et grands, dans une ambiance conviviale et apaisante.

☎ Office de Tourisme Terres de Saône : 03 84 78 10 66

PORT-SUR-SAÔNE

MERCREDI 12 AOÛT

Les Marchés
NOCTURNES
de producteurs et d'artisans locaux

CAMPING LA MALADIÈRE
PORT-SUR-SAÔNE

Tous les **MERCREDIS** de l'ÉTÉ
du **24/06** au **19/08**



SAINT-RÉMY-EN-COMTÉ

FEU D'ARTIFICE ET ANIMATION MUSICALE

VENDREDI 14 AOÛT - à 18h30

Tir du feu d'artifice au Parc Naturel Communal.

Animation musicale à partir de 18h30.

Buvette et petite restauration.

Organisation assurée par le Moto-club de Saint-Rémy-en-Comté

PORT-SUR-SAÔNE

MERCREDI 19 AOÛT

Les Marchés

NOCTURNES

de producteurs et d'artisans locaux

CAMPING LA MALADIÈRE
PORT-SUR-SAÔNE

Tous les MERCREDIS de l'ÉTÉ
du **24/06** au **19/08**



BREUREY-LÈS-FAVERNEY

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 23 AOÛT - de 7h à 18h

À la salle polyvalente, organisé par l'ACCA de Breurey-lès-Faverney avec le soutien de la commune.

Buvette et restauration sur place.

Inscription et renseignements : 07 72 32 48 67 - puyvettemartin5@orange.fr

Inscription jusqu'au 17 août.

Tarifs : 2€ le mètre linéaire jusqu'à 5m puis 3€ le mètre supplémentaire.

CONTRÉGLISE

MARCHE NOCTURNE

VENDREDI 28 AOÛT - de 21h à 23h

Organisée par le Comité des fêtes de Contréglise. Marche nocturne à la lumière de la pleine lune ! Une belle occasion de profiter du calme de la nuit, de partager un moment convivial et de redécouvrir nos chemins sous un tout autre éclairage.

Alors, chaussez vos baskets, prenez votre lampe frontale et venez marcher avec nous dans la bonne humeur !

On vous attend nombreux pour cette belle soirée sous les étoiles !

BOUGNON

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 30 AOÛT - de 7h à 18h

Rue de la Marnière et des Montants.

Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions à : bougnonanimationsloisirsbal@gmail.com

Inscription obligatoire avant le 28 août.

Organisé par Bougnon Animations Loisirs

S

Les Échos de la communauté de communes Terres de Saône

N°2 - Juin 2026 ©Photo - Église Bougnon

Édité par la Communauté de communes Terres de Saône
67 rue François Mitterrand - 70170 Port-sur-Saône
03 84 91 66 00 - accueil@cctds.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Directeur de la publication : Antoni Magnin
Rédaction : CCTDS
Crédits photos : @Terres de Saône
Photo 1^{ère} de couverture : La passerelle à Confandey
4^e de couverture : Église de Bougnon
Conception et réalisation : CCTDS
Dépôt légal : Juin 2026 N°2 : N°ISSN : 2823-8265

MERCI

